

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18808 - 73ÈME ANNÉE

Lutte pour l'emploi et le respect des droits sociaux

Nouvelle journée de mobilisation contre la loi travail XXL, le jeudi 21 septembre

Contre la réforme du code du travail, les attaques sur les droits sociaux, les services publics, les contrats aidés, l'assurance chômage, la formation professionnelle, les régimes de retraite... les syndicats appellent à une nouvelle journée de mobilisation ce jeudi 21 septembre. Une manifestation soutenue par le Parti Communiste Réunionnais qui sera au rendez-vous fixé à 9H00 devant le petit marché à Saint-Denis.



Du côté de la fédération CGTR Commerces, Distribution, Services (CGTR CDC), elle invite dans un communiqué « tous les travailleurs de sa branche à participer activement à la mobilisation et à la grève interprofessionnelle ». Pour la fédération « dans les entreprises de leurs secteurs, les effets de la loi Macron se font déjà lourdement sentir et les attaquent se multiplient : salaires, temps de travail (les dimanches), conditions de travail... ».

En effet, les ordonnances prévoient d'importantes remises en cause d'acquis inscrits dans le Code du Travail. Elles faciliteront les licenciements et affaibliront les syndicats. Autant dire que les effets de ces mesures, si elle venait à être appliquées, seraient encore plus grave à La Réunion. Notre île compte déjà un taux de chômage trois fois supérieur à celui de la France. Toute mesure visant à rendre plus faciles les suppressions d'emploi ne pourra alors qu'aggraver la situation.

Toutes les catégories de la population sont concernées par cette politique. Les fonctionnaires ne sont pas à l'abri. Ils vont être touchés de plein fouet par la suppression de 120.000 postes de fonctionnaires. De plus, les modifications du Code du Travail ne pourront qu'avoir des répercussions sur leur statut. Nous sommes tous concernés et ensemble amplifions la mobilisation le jeudi 21 septembre 2017 !

Après une première manifestation réussie le 12 septembre dernier, la mobilisation contre la réforme du code du travail se poursuit ce jeudi 21 septembre à l'appel de l'intersyndicale CGTR-UNEF-FSU. D'autres organisations ont rejoint le mouvement et appellent également à la mobilisation.

Sur la page Facebook du SGEN CFDT nous pouvons lire « Le Sgen-CFDT

Réunion appelle à la grève le jeudi 21 septembre aux côtés des salariés du public et du privé ». La CFDT qui explique rejoindre la mobilisation « car après de nombreuses concertations pour sécuriser les salariés, pour renforcer la place du dialogue social, les ordonnances ne sont toujours pas à la hauteur de nos attentes et encore beaucoup trop de règles flexibilisent les relations sociales et facilitent les licenciements ».

Nos peines

Pauline Latchoumaya nous a quittés

Elle était la plus ancienne de nos camarades du Port. Elle a été durant des décennies la plus fidèle des militantes et des militants, présente à toutes les réunions, à tous les défilés, à tous les meetings. Sa longue vie a été marquée par son attachement constant, sur plus d'un demi-siècle, à son Parti communiste et à son journal Témoignages. Un journal dont elle assurait le recouvrement auprès des abonnés du quartier Jules Ferry, et des cités Raymond Vergès et Léon de Lépervanche à la Zac 1. Pauline Latchoumaya nous a quittés, à l'âge de 97 ans, dans la nuit du 18 septembre dernier.

Elle était née en 1920 au Port, avait vécu ses premières années à Saint-Denis, puis sa famille était venue habiter la cité maritime alors qu'elle était toute jeune. Elle a ainsi traversé toute l'histoire portoïse de l'après-guerre jusqu'à aujourd'hui, en tant que femme dévouée aux autres, estimée de tous, dotée d'un sens de l'observation aigu, d'une grande délicatesse et d'une grande discrétion.

Avec son mari Martial, elle formait un couple accueillant et ouvert. Ils



Pauline Latchoumaya

ont eu huit enfants, dont cinq sont encore vivants aujourd'hui.

Les camarades de la section communiste du Port, auxquels se joint la rédaction de Témoignages, tiennent à exprimer leurs condoléances attristées aux enfants de Pauline Latchoumaya, Jacinthe, Isa-

belle, Francine, Doris et Luigui.

La cérémonie religieuse a lieu ce mercredi 20 septembre à la salle funéraire de la Zup, et l'inhumation à 14 h 30 au cimetière marin du Port.

A.D.

Nos regrets

Décès d'André Basson

“Témoignages” a le regret de faire part du décès du camarade André Basson, survenu le lundi 18 septembre 2017 à l'Entre-Deux.

André Basson est né le 20 mai 1933 à l'Entre-Deux. Dès son jeune âge, il s'est engagé dans le combat politique, à l'époque où la répression était la plus forte, aux côtés de Pierre Rossolin et des autres dirigeants communistes du Sud. Il a notamment fait face à la fraude électorale qui était organisée par le pouvoir.

Lecteur assidu de “Témoignages”, il a participé jusqu'à ses derniers jours aux activités du Parti. Par exemple, il était présent encore le mois dernier au rassemblement organisé aux 400 Saint-Pierre par RÉAGIES en solidarité avec le peuple malgache à l'occasion du 70ème anniversaire du massacre de 1947.

Ce mardi, une délégation du Parti, composée de Johnny Gibraltar,



André Basson.

Étienne Fruteau et Denis Irouva, a assisté à ses obsèques au cimetière de l'Entre-Deux et déposé une gerbe sur sa tombe.

“Témoignages” et le Parti adressent à la famille d'André Basson leurs sincères condoléances.

Edito

Irma, Maria et l'Accord de Paris sur le climat



Nous avons perdu tout ce qui peut être perdu », cette déclaration du Premier ministre de la Dominique résume l'ampleur des destructions apportées par le cyclone Maria. Deux semaines après le passage d'Irma, les Antilles ont de nouveau été ravagées par un cyclone très intense.

A l'approche du cyclone Maria, la Guadeloupe a été placée en alerte violette, au-delà de l'alerte rouge. Une fois l'ouragan passé, le premier bilan fait état de deux morts et de deux disparus. Le cyclone était légèrement moins puissant qu'Irma, et est passé plus au large ce qui explique pourquoi Maria n'a pas laissé derrière lui le même paysage de désolation qu'Irma à Saint-Martin.

Ces deux catastrophes font revenir au premier plan la question du changement climatique. Le monde célébrera bientôt le premier anniversaire de l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris. Ce traité international fixe d'importants engagements en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il s'impose donc à toute autre législation, et un bilan est prévu en 2020. Le respect de l'Accord de Paris signifie de rompre avec le système de production actuel basé sur la consommation excessive d'énergies fossiles. Les cyclones qui viennent de toucher les Antilles montrent l'urgence de l'action.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Dans 4 jours, le scrutin

Une ambition pour La Réunion

Ce dimanche se tiendront les élections sénatoriales. La Réunion compte une sénatrice sortante, Gélita Hoarau. Elle est la seule élue du Sénat à se représenter. Elle conduira une liste composée de 6 personnes dont voici la description.



Gélita Hoarau, Sénatrice



Maurice Gironcel, Maire de Sainte-Suzanne



Memouna Patel, Conseillère municipale du Port



Michel Picot, Président de Demain La Réunion (DLR)



Julie Pontalba, Professeure (suppléante)



Gilles Leperrier, Président de Nou Lé Kapab (NLK) (suppléant)

Plus de 150 ans après l'abolition à La Réunion, le crime se perpétue largement dans le monde

40 millions de victimes de l'esclavage moderne

De nouveaux chiffres mettent en évidence que les Objectifs de développement durable, notamment l'Objectif 8.7, ne pourront être atteints sans un renforcement massif des efforts pour lutter contre l'esclavage moderne et le travail des enfants qui concerne 152 millions de personnes dans le monde.

Une nouvelle étude élaborée conjointement par l'Organisation internationale du Travail (OIT) et la Walk Free Foundation en partenariat avec l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM) révèle la véritable ampleur de l'esclavage moderne à travers le monde. Les données, publiées pendant l'Assemblée générale des Nations Unies, montrent que plus de 40 millions de personnes dans le monde étaient victimes de l'esclavage moderne en 2016. L'OIT a également publié une étude en parallèle sur le travail des enfants qui confirme qu'environ 152 millions d'enfants âgés de 5 à 17 ans étaient victimes du travail des enfants.

Les nouvelles estimations montrent aussi que les femmes et les filles sont affectées de manière disproportionnée par l'esclavage moderne et représentent 71 pour cent du total, soit près de 29 millions de personnes. Les femmes représentent 99 pour cent des victimes du travail

forcé dans l'industrie du sexe à des fins commerciales et 84 pour cent des victimes de mariages forcés.

La recherche dévoile que parmi les 40 millions de victimes de l'esclavage moderne, environ 25 millions étaient victimes du travail forcé et 15 millions de mariages forcés.

Le travail des enfants reste essentiellement cantonné dans l'agriculture (70,9 pour cent). Près d'un enfant qui travaille sur cinq est employé dans le secteur des services (17,1 pour cent) tandis que 11,9 pour cent d'entre eux travaillent dans l'industrie.

Guy Ryder, Directeur général de l'OIT, a déclaré : « Le message qu'envoie l'OIT aujourd'hui – avec ses partenaires de l'Alliance 8.7 – est très clair : le monde ne sera pas en situation d'atteindre les Objectifs de développement durable tant que nous n'aurons pas considérablement intensifié nos efforts pour lutter contre ces deux fléaux. Les nouvelles estimations mondiales peuvent nous aider à élaborer et

structurer des interventions visant à prévenir le travail forcé comme le travail des enfants. »

Andrew Forrest AO, Président et fondateur de la Walk Free Foundation, a déclaré : « Le fait que notre société compte encore chaque jour 40 millions de personnes est une honte pour nous tous. Si nous prenons en compte les données de ces cinq dernières années pour lesquelles nous disposons de chiffres, 89 millions de personnes ont été soumises à diverses formes d'esclavage moderne pour une période allant de quelques jours à cinq années entières. Ceci est aussi lié à la discrimination et aux inégalités dans le monde actuel. A cela s'ajoute une tolérance choquante face à l'exploitation. Nous devons mettre fin à tout cela. Nous avons tous un rôle à jouer pour changer la situation actuelle – le monde des affaires, les gouvernements, la société civile, chacune et chacun d'entre nous. »

In kozman pou la rout

« K'i anbras an tro, i mank lo trin »

Mi souvien kan moin lété lékol lisé, in amontrèr l'avé donn anou lo kozman « Qui trop embrasse mal étroit » pou fé in dovoir in bonpé paz. Dann tan, lété ozé donn in dovoir konmsa ! Si tèlman ozé in n'ot l'amontrèr, in pé kasér lé kui, la di lo kozman moin la mark an-o la. Biensir pou fé ri la boush mé pa pétète pa solman... Sans prop, inn konm l'ot, i prézant pa gran difikilté pou konprann, mé sans figiré sé in n'ot afèr. Ni pé di solman, dann la vi, lé profétab ou lé lo pli ékilibré posib pou évite sak demoun i apèl l'adiksyon : sa i vé dir, ou i abiz si tèlman dsi kékshoz, out l'éspri lé anklavé par sa kékshoz la é ou i obli lé z'ot afèr d'la vi konm k'i fo. Alé ! Mi lèss azot réfléshi la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Otè

Ou i diskite pa avèk in kouyon, ou i done ali rézon

Matant Zéidala ékrir Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'éternité, mi pans ou la lir dann journal in sobatkoz-in kolok si zot i vé !- dsi la défans bann tèr pou planté. L'avé in bonpé d'moun apré kolok la dsi pou, d'après sak zot i di, prezèrv bann tèr agrikol é évite lo gaspiyaz ; mé konm i di, i fo galman prévoir la plas pou demoun abité, l'èr ni marsh dsi lo milyon d'moun dsi nout kok pistash, dann l'oséan indien. Donk in gran difikilté i aprouv bann rouj-de-fon kan zot i vé fé l'inn avèk l'ot, zot ibour z'ot prop doi dann z'ot prop zyé. Tok ! Pran sa pou toi !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz toultan la boush rouvèr, mi pé dira ou, ankor in foi, ou na poin rézon. Pou kosa ? Pars lé vré nana inn-dé poinn vizé i sar kont inn é l'ot. Konm par ébzant fé lozman pou d'moun épi trap nout sékirité alimantèr. Konm ankor mète la kaz demoun dann la sékirité, épi aménaz la mèr pou dévlop l'ékonomi blé. Konm dévlop in por pou touris épi protèz nout patrimoine.

Tro d' poinnvizé an kontradiksyon inn avèk l'ot ? Matant sé kan ou lé dovan la difikilté, ké ou na l'okazyon fé travaye out matyèr griz pou trouv lo bann solisyon k'i fo. Isi la Rényon, konm in pé partou, lo prinsipal rosours l'imanité sé nout l'intélizans, sé nout kapasité pou kalkilé, sé nout matyèr griz.

Malorèzman lo sistèm ni viv anndan, kapitalis épi néo-kolonyalis, i anklav nout tête épi i anpèsh nout matyèr griz bien travaye konm k'i fo. Malorèzman ! Mé sa i vé pa dir sistèm-la iva anmar anou toultan lo min déyèr lo do, é va anpèsh anou libèr nout fors pou ariv trap lo bann poinnvizé i fo ni trap.

Tanka lo bann kouyon k'i di n'inport koué, konm di lo kozman pou la rout : « i fo pa diskite avèk zot, i fo donn azot rézon ! » épi ou i pass a d'ot shoz.

Justin